

Le 11-05-2026

A Servian

Objet : demande de pièces complémentaires

Pièces complémentaires à la demande 016774/KKP

1- Préciser si le prélèvement projeté vient en substitution ou en complément d'un Volume d'eau et, si c'est le cas, présenter les composantes de la ressource en Eau actuellement utilisée.

Non, nous n'avons actuellement aucun prélèvement d'eau et pas de système d'irrigation sur notre vignoble.

2- Détailler le nombre et les caractéristiques des essais de pompage envisagés.

Si le forage est positif :

- essai par 3 paliers de débits enchainés :
 - 80 % du débit obtenu par air lift
 - 120 % du débit obtenu par air lift
 - 140 % du débit obtenu par air lift
- essai de longue durée 48 h à 100 % du débit obtenu par air lift

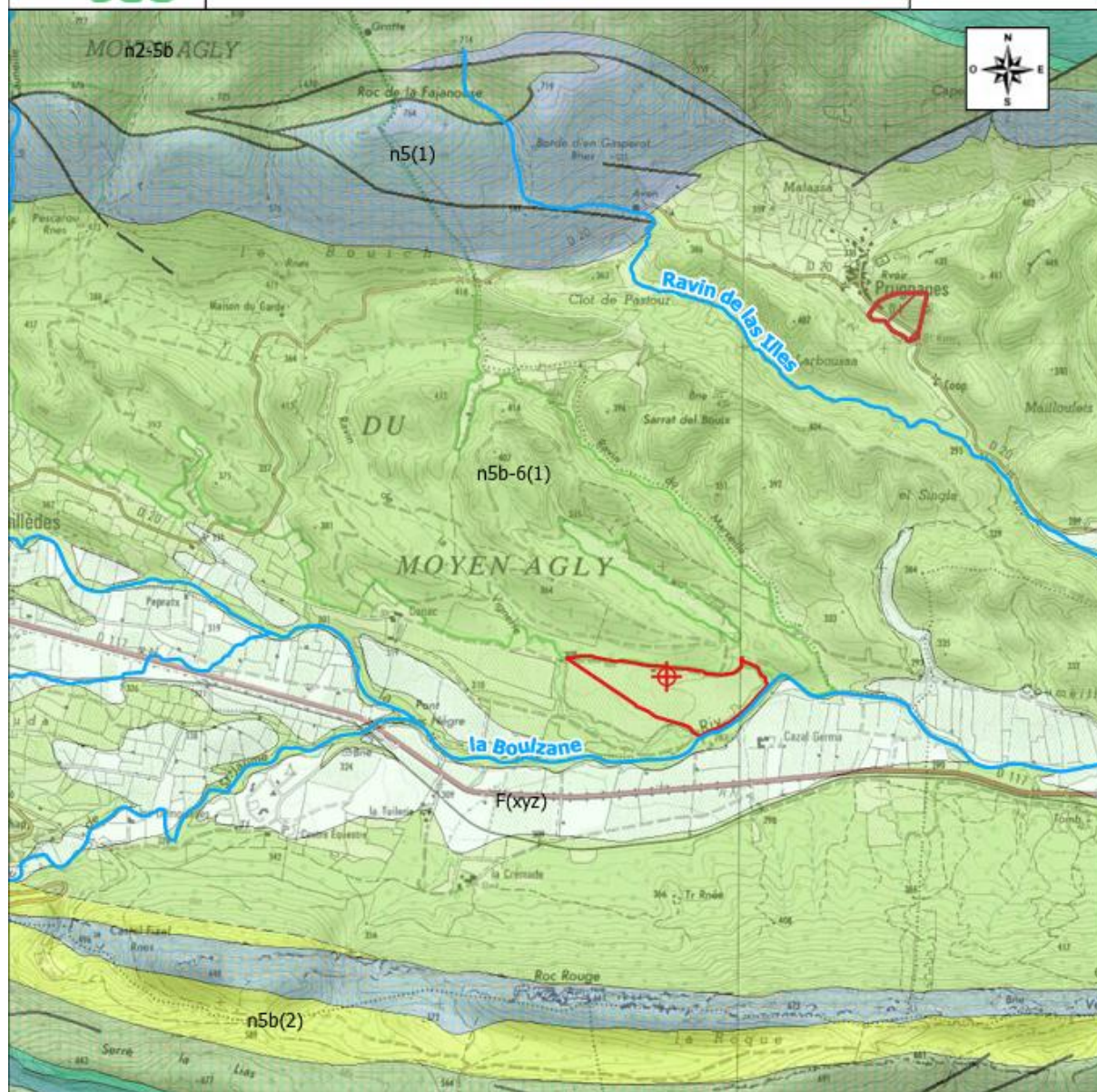
En cas d'échec (débit de production insuffisant), le forage devra être rebouché. Seul un essai par pompage permettra de quantifier précisément et durablement la ressource exploitable.

3- Donner le nom, les états quantitatif et qualitatif de la masse d'eau concernée et le volume journalier maximal prélevé prévu.

Les étages géologiques sont décrits ci- après du plus récent au plus ancien à partir d'un extrait de la carte géologique vecteur harmonisé du BRGM au 1/50 000 :

- Terrasses alluviales (F(xyz)) : terrasses alluviales récentes d'épaisseur métrique à plurimétrique composées d'éléments détritiques divers (cailloutis, sables, argiles).
- Marno-calcaires et marnes noires de l'Aptien supérieur-Albien (n5b-6(1)) : ensemble marneux qui forme toute la partie centrale du synclinorium de Saint-Paut-de-Fenouillet. Ces formations sont très épaisses, d'ordre kilométrique.

Voir figure 1



FOND : FOND TOPOGRAPHIQUES IGN NUMÉRISÉS AU 1/25 000
CARTE GÉOLOGIQUE HARMONISÉE DU BRGM AU 1/50 000
AGRANDISSEMENT AU 1/25 000

- Zone d'étude
- ⊕ Proposition d'implantation du forage
- Cours d'eau
- Périmètre de Protection Rapprochée Forage du Parking

0 0,5 1 km

BERGA-Sud - Caudiès de Fenouillères - 66/046 A 24 035

Figure 1 : carte géologique extrait du BRGM au 1/50 000

Du fait de leur profondeur importante et inatteignable par forage, les formations plus anciennes ne seront pas décrites.

Au droit de la zone d'étude, **seules les marnes de l'Albien sont accessibles** et présentent un potentiel de productivité pouvant répondre aux besoins du domaine. Ces formations constituent un aquifère de type fracturé dans lequel la réussite d'un forage est dépendante de l'interception de niveau(x) fracturé(s) dans la zone saturée.

La présence et la position de ces niveaux dans le sous-sol et in fine leur interception par forage revêtent toutefois un caractère aléatoire.

Les marnes de l'Albien sont associées :

- à l'entité hydrogéologique « Marnes et marno-calcaires de l'Albien du Pays de Sault au Verdouable », codifiée 679AB dans la BD LISA v3 ;
- à la masse d'eau « Formations variées du Fenouillèdes, des Hautes Corbières et du bassin de Quillan » codifiée FRDG157 dans le SDAGE Rhône Méditerranée 2022-2027 (annexe 1)

La masse d'eau FRDG157 présente globalement un bon état chimique et un bon état quantitatif. Le projet, de par son volume raisonné et son pompage solaire, s'inscrit dans le maintien de l'équilibre de la masse d'eau.

Le volume journalier maximal prélevé prévu dépendra du débit du forage.

Cependant, le forage fonctionnera à l'aide de panneaux solaires, donc seulement en journée.

Si nous avons un débit de 8m³/h, le volume maximum journalier sera de 80 m³.

4- Indiquer si le projet se situe en zone inondable.

Le projet ne se situe pas en zone inondable comme l'indique la figure 2 ci-dessous.



Figure 2 : Carte des zones inondables de Caudiès-de-Fenouillèdes, extrait du site du gouvernement 'Géorisques'.

5- Compte tenu du volume d'eau prélevé, présenter les mesures d'économies de la ressource mises en place.

Concernant l'installation d'irrigation qui sera mise en place, nous avons pour projet de placer :

- **Sondes capacitives** : pour mesurer l'humidité du sol à différentes profondeurs afin de déclencher l'irrigation au seuil critique.
- **Stations météo connectées** : Utilisation de l'ETP (Évapotranspiration) locale pour ajuster les apports en fonction de la météo réelle. Nous avons déjà 1 station météo sur le domaine.
- **Goutte-à-goutte** : limite l'évaporation directe en surface et apporte l'eau au plus près du système racinaire.

En plus de ceci, nous prévoyons d'adapter nos pratiques pour limiter notre utilisation d'eau :

- **Choix des cépages** : choix de porte-greffes résistants à la sécheresse (déjà réalisé depuis 4 ans lors de nos plantations).
- **Irrigation pour la pérennité du vignoble** : le forage vise à sécuriser la pérennité du vignoble face aux sécheresses extrêmes plutôt qu'à une production intensive.
- **Mise en place d'un compteur volumétrique** : registre précis des prélèvements pour une transparence totale vis-à-vis des prélèvements.

Ces éléments permettent une gestion de l'eau raisonnée en utilisant le strict nécessaire à la survie de notre vignoble.

6- Evaluer les incidences du prélèvement prévu sur les captages d'alimentation en eau potable situés à proximité.

Le captage d'eau potable de la commune se fait sur la source de l'Adoux situé à environ 4km du point de forage envisagé.

La nappe utilisée par le forage n'est pas la même source que le captage d'eau potable de la commune. Voir figure 3

Afin de garantir l'absence totale d'impact sur la ressource en eau et d'exclure tout risque de pollution croisée avec les aquifères. L'ouvrage sera réalisé selon les règles de l'art : la tête de forage sera rendue parfaitement étanche et une dalle bétonnée à pente centrifuge sera construite. Ces dispositifs, assureront l'isolement du sous-sol vis-à-vis des infiltrations de surface, conformément aux prescriptions environnementales.

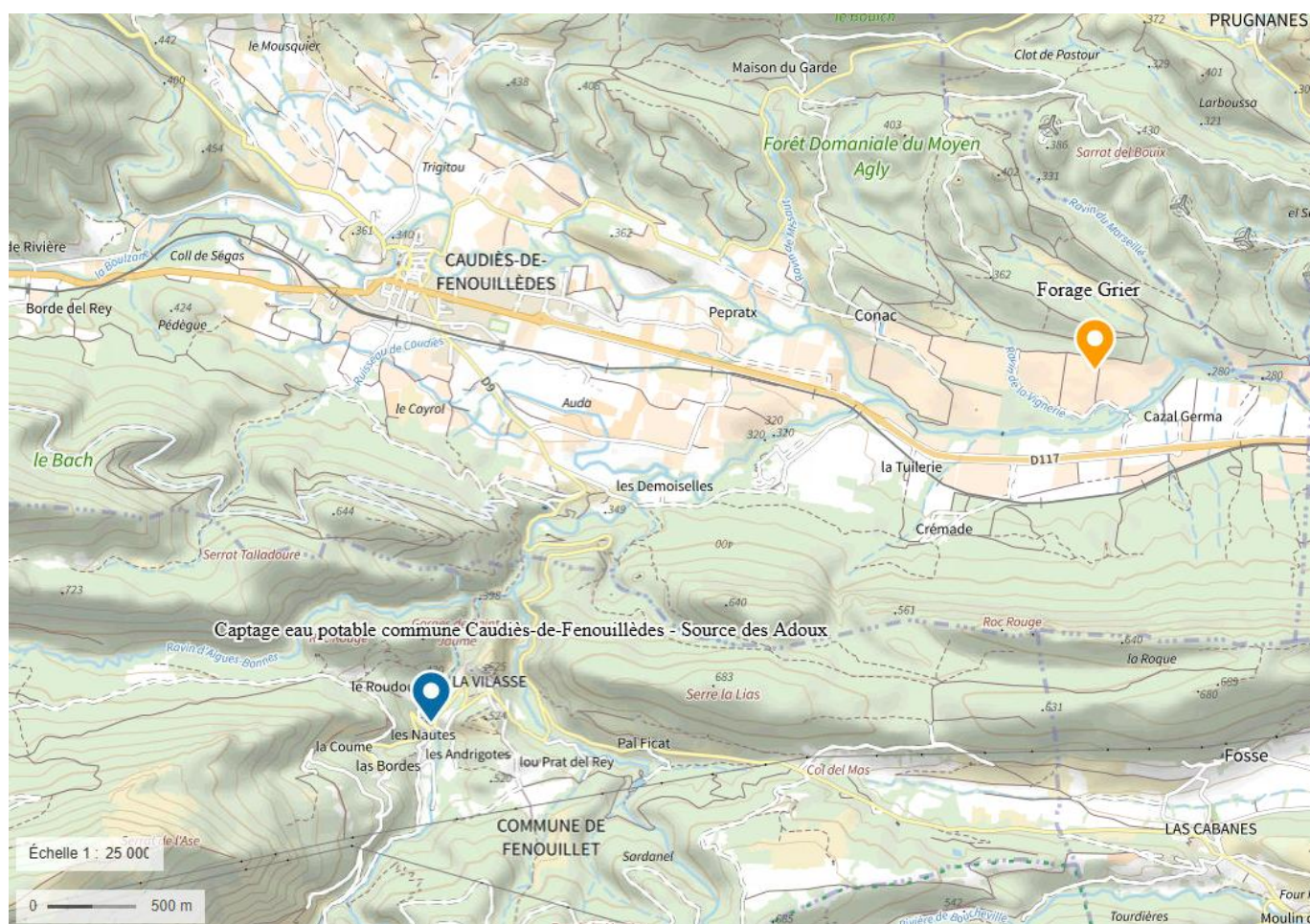


Figure 3 : point de forage et point de captage eau potable de la commune extrait de geoportail carte IGN au 1/ 25 000

7- Le projet étant localisé à proximité de sites Natura 2000, préciser la date de début des travaux.

Le projet prévoit un chantier de forage de courte durée, environ 5 jours.

Le début des travaux est prévu pour octobre ou novembre, cette date n'est pas figée, nous nous adapterons aux fenêtres d'intervention recommandées pour la zone Natura 2000 afin d'assurer la tranquillité de la faune aux abords du site.

ANNEXE 1 :

**Fiche de l'état de la masse
d'eau FRDG157**